Livreurs attendant une nouvelle commande sur la place de la Bourse.

Arnold Delaroche

Travailleurs pauvres, quand les diplômes ne protègent plus de la précarité

En 2018, une personne pauvre sur cinq en Belgique a un travail. Les jeunes diplômés sont de plus en plus touchés par cette nouvelle précarité.

Arnold Delaroche

Neuf cent treize euros nets par mois. Sur les bancs de l'université, ce n'est pas vraiment ainsi que Sally imaginait sa vie d'architecte une fois son diplôme obtenu. *« Étant donné que j'ai fait cinq ans d'études et un master complémentaire, je ne m'attendais pas du tout à être près du seuil de pauvreté »*, nous confie-t-elle. À en croire Sally, c'est en grande partie le système de taxation belge qui est responsable de ses finances calamiteuses. *« Mes impôts, mes lois sociales et ma TVA sont les trois facteurs qui font chuter mon salaire »*, explique-t-elle, *Quand mon salaire augmente, ces trois facteurs augmentent aussi proportionnellement. Je n'ai pas l'impression qu'en gagnant plus, j'aurais un meilleur niveau de vie. »*

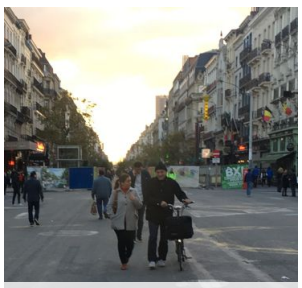

Arnold Delaroche

Bruxellois de retour du travail traversant la place de la Bourse.

200 000 TRAVAILLEURS PAUVRES EN BELGIQUE

En attendant, c'est surtout grâce au soutien de ses parents que cette Bruxelloise de 28 ans peut espérer de meilleurs jours. *« Si je voulais vivre seule, j'aurais le choix entre vivre sous un toit ou manger »*, assène-t-elle. Comme Sally, ils sont 200 000, soit 5 % des travailleurs belges, à être à risque de pauvreté. Un chiffre relativement limité, mais qui ne cesse d'augmenter chaque année.

Pour Henk Van Hootegem, coordinateur du Service interfédéral de lutte contre la pauvreté, *« avec la flexibilisation du marché de l'emploi, il y a un risque qu'il y aura plus de gens en situation de pauvreté et de travail. Et pour cause, il y a de plus en plus de contrats en intérim, de travaux temporaires et de temps partiels. »*

Et ce n'est pas Pierre, vendeur, qui le contredira. Depuis l'obtention de son diplôme en agronomie, ce Bruxellois de 26 ans n'a fait que des petits boulots. La majorité n'ayant aucun lien avec ses études. *« N'arrivant pas à trouver du travail dans mon domaine, j'ai fait beaucoup de petits boulots. J'ai été barman pendant un an, livreur, fleuriste… Maintenant, j'ai encore changé. Et je travaille dans un supermarché, »* affirme-t-il.

PLUS AVANTAGEUX D'ÊTRE AU CHÔMAGE

Lui qui, pendant ses études, *« s'imaginait soit partir vers les pays du Sud, plus axés sur l'agronomie, soit réussir à trouver un travail à Bruxelles »* doit désormais gérer une réalité plus rêche : *« Le quotidien, c'est savoir gérer son argent. Il faut compter ce qu'on va dépenser. C'est vraiment le minimum et le nécessaire. »* Une situation que Pierre dit avoir voulu changer en travaillant davantage. En vain. D'où une certaine frustration : *« Je voulais combiner deux mi-temps, pendant le week-end et la semaine. J'étais vraiment déterminé à travailler. Malheureusement, la taxation belge ne l'encourage pas. C'est presque plus avantageux d'être au chômage et ne rien faire que de travailler et avoir deux jobs dans la semaine. Je connais une amie qui gagnait bien sa vie avec deux mi-temps. Mais à la fin de l'année, elle a dû régler une note de 3 000 € d'impôts ! »*, peste-t-il.

Il semble bien loin le temps où les études supérieures étaient la voie royale vers une vie confortable. En septembre dernier, une étude de l'UCL nous apprenait que 61 % des jeunes Belges francophones s'avouaient inquiets quant à leur avenir professionnel.

PORTRAIT

©Emanuel Crooÿ

Arnold Delaroche
26 ans – Ixelles

Futur détenteur d'un master en journalisme, la politique, l'économie et la sociologie sont mes domaines favoris. Pas vraiment des sujets qui passionnent les jeunes de mon âge, me diriez-vous. Peut-être.

Je suis nostalgique d'un temps que je n'ai pas connu. Celui du cinéma muet en noir et blanc des années 1930 et des Nouvelles Vagues française et italienne. J'aime lire les classiques littéraires, faire du sport et je m'intéresse beaucoup à l'histoire de France.

« Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale. »

Déclaration universelle des droits de l'homme
Article 23, alinéa 3

Les personnes peu qualifiées au bas de l'échelle sociale

S'il est vrai que les jeunes diplômés ont du mal à s'en sortir, c'est encore plus le cas pour les personnes seules ou peu qualifiées. Le risque de pauvreté de ce dernier groupe n'a cessé d'augmenter ces dernières années. Passant de 18,7 % en 2005 à 31,2 % en 2017, selon Eurostat. Ce que confirme Henk Van Hoootegem : « *Le risque d'être dans une situation combinant pauvreté et travaillant est plus élevé chez les personnes seules, par exemple les ménages avec une seule personne ou les parents célibataires, et les personnes à bas niveau d'éducation.* »

Selon le dernier baromètre Eurostat, la Belgique fait partie des États de l'Union européenne où l'écart de revenus est le plus important entre les personnes à niveau d'éducation faible et celles plus instruites. Créant un clivage croissant entre les différentes strates de la population.